«« Peut-on pratiquer le dialogue social autrement que par la confrontation ?» interroge Vincent CAPO-CANELLAS Au moment ou la grève de la SNCF débute, le sénateur dit son incompréhension »

10/06/2014

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

« Peut-on pratiquer le dialogue social autrement que par la confrontation ?» interroge Vincent CAPO-CANELLAS Au moment ou la grève de la SNCF débute, le sénateur dit son incompréhension

Vincent Capo-Canellas, sénateur-maire du Bourget, est intervenu ce jour au Sénat lors du débat sur le dialogue social et la continuité du service public dans les transports : *« Ce débat tombe à point nommé puisque à partir de ce soir débute une grève reconductible à la SNCF à l'appel de deux syndicats de cheminots opposés à la réforme ferroviaire »* a rappelé le sénateur. Il a d'ailleurs exprimé son incompréhension face à ce mouvement social en s'interrogeant : *"peut-on pratiquer le dialogue social autrement que par la confrontation ?"*

« Je dois dire ma relative incompréhension avec le mouvement social en cours. Il me semble, au contraire, qu'on pourrait faire le procès au projet de loi ferroviaire d'être à bien des égards plus soucieux des équilibres sociaux que de l'adaptation au monde d'aujourd'hui » déclare le sénateur.

Le sénateur centriste en a profité pour rappeler l'enjeu majeur de la réforme ferroviaire, prochainement examinée au Sénat : *" Pour nous, la réforme ferroviaire a pour objectif principal de moderniser et d'améliorer le service rendu aux voyageurs. Ce n'est qu'en modernisant nos services publics que nous en assurerons l'avenir !".*

Le dispositif de déclaration préalable des grévistes, instauré par la loi du 21 août 2007, et inspiré de la procédure d'alarme sociale existant préalablement à la RATP, est une avancée notable : *« Grâce à lui, nos concitoyens sont informés des trains qui circuleront demain. Avant 2007, les voyageurs ne disposaient pas de ces informations essentielles pour l'organisation de leur journée. »*

« Certes, les conflits sociaux et les grèves sont une part minime des perturbations du trafic. Je parle d'expérience, j'emprunte le RER B quasi quotidiennement. Les incidents, accidents, retards, avaries touchent les transports, particulièrement en Ile-de-France et pourrissent littéralement la vie quotidienne des usagers. » souligne Vincent Capo-Canellas.

C'est pourquoi, il a estimé que *« Seuls des investissements massifs de rénovation et de modernisation du réseau permettront d'améliorer à terme les conditions de circulation. Là est l'enjeu majeur pour l'avenir des transports terrestres et renvoie à la question du financement des infrastructures de transports et à « l'éco-redevance », dont nous ne savons pas le sort que le Gouvernement lui réservera compte tenu des déclarations contradictoires des ministres concernés… »*.

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : @UC_Senat
Facebook : SenateursUDIUC